



POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, **Info**

Sommaire

P.1– Communiqué FSU 8 mars
P.2– 4 : compte rendu du stage Femmes
FSU des 9 et 10 janvier 2017
P.4– Livre des 20 ans des journées inter-
syndicales

Comité de rédaction

*Nina Charlier,
Sigrid Gérardin,
Marie-Caroline Guérin
Laurence Le Louët, Sandra Leroux
Anne Marie Pavillard
Cécile Ropiteaux, Aurélia Sarrasin,
Anne Roger, Valérie Soumaille*

cafem@listes.fsu.fr

8 mars : gagner l'égalité !

Partout dans le monde, de la mobilisation en Islande aux marches des Womens Strike, des combats des femmes africaines, indiennes, aux mobilisations depuis le 25 novembre dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, les femmes se font entendre pour dénoncer les atteintes à leurs droits et conquérir l'égalité réelle au travail comme dans la vie.

Actions, grèves, manifestations, débats, rassemblements, réseaux sociaux..., la FSU, avec nombre de syndicats, associations féministes, ONG et organisations de jeunesse, se mobilise ce 8 mars pour exiger que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne une réalité.

En France, les femmes sont toujours payées 26 % de moins que les hommes. Comme si elles arrêtaient chaque jour d'être payées à 15h40. C'est pourquoi, la FSU invite toutes et tous à participer aux initiatives et aux actions, à poster photos et tweets (#8mars15h40) pour que 2017 soit enfin l'année de l'égalité.

Contrairement à une idée répandue, les inégalités entre les femmes et les hommes existent aussi dans la Fonction publique. 83 % des temps partiels sont occupés par des femmes. Les écarts de salaires sont de l'ordre de 15 à 20 %. Ces inégalités se transposent sur les pensions, créant les mêmes inégalités pour les retraité-es. L'accès aux postes à responsabilité est aussi plus difficile pour les femmes que pour les hommes : seulement 26 % de femmes à la FPE occupent des postes à responsabilité ; 35 % seulement de femmes sont en catégorie A dans la FPT.

Comme toutes les fédérations de la Fonction publique, la FSU a été signataire du protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique en 2013. Elle demande aujourd'hui au gouvernement d'en faire un premier bilan pour permettre notamment de mesurer si la démarche intégrée décidée permet ou non de prendre les mesures nécessaires pour réduire les inégalités.



La FSU continue de revendiquer et d'agir pour que sur toutes les questions (rémunérations, conditions de travail, déroulement de carrière, prévention des violences, lutte contre les stéréotypes, éducation à l'égalité et à la sexualité, lutte contre le sexisme et le harcèlement sous toutes ses formes...), des avancées se concrétisent et permettent l'égalité au travail comme dans la vie.

Communiqué de la FSU

STAGE FSU FEMMES 9 et 10 janvier 2017

**DES STAGES FSU POUR COMPRENDRE,
ANALYSER, DÉBATTRE, ORGANISER...
LES DROITS DES FEMMES.**



Plus de 80 militant-es ont débattu pendant deux jours autour de quatre thèmes : Femmes et extrêmes droites, Coopération et solidarités internationales, Fondements théoriques du féminisme, Les effets du protocole égalité professionnelle dans la fonction publique.

COOPÉRATION ET SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

Camilla Panhard, journaliste française, est partie à la rencontre de femmes centraméricaines migrant vers le nord du Mexique et les États Unis. Animée dans sa démarche par le discours de Simone de Beauvoir sur l'importance du voyage et de la liberté de mouvement pour les femmes, elle a parcouru les milliers de kilomètres de ce chemin de l'exil, avec ces femmes anonymes, pendant plus de 5 ans.

Son témoignage, intense et émouvant, nous a permis d'envisager la réalité de ces femmes. Leur nombre est supérieur à celui des hommes. Elles sont très majoritairement des femmes seules en charge de famille et non pas des épouses : ce sont elles qui prennent la décision de partir.

Camilla Panhard donne la parole à ces femmes migrantes, fuyant leurs conditions de vie violentes, en quête d'une vie meilleure, dont beaucoup disparaissent sans laisser de trace. Informées des risques avant leur départ, elles s'injectent un contraceptif. Elles sont sous pression permanente car des proies pour tous : kidnappées, rackettées, prostituées, violées, par leurs compagnons de voyages, des gangs mafieux, des policiers corrompus : ces femmes sont victimes de violences spécifiques parce qu'elles sont des femmes.

Au Mexique, 53 % des féminicides concernent des femmes de moins de 17 ans et plus de 50 % des féminicides restent impunis.

Face à cette réalité, des activistes s'organisent, telles que les Femmes de Vera Cruz qui distribuent eau et nourriture chaque jour aux migrant-es ; « Chuck Norris », prof de sport qui fait vivre une chaîne de renseignements pour aider au passage de la frontière ou en-

core Amodore, professeur qui organise des performances artistiques avec ses élèves sur les lieux des féminicides contre l'oubli.

Camilla, elle, porte la voix de ces femmes dans son livre « No Women's Land », nom de cette zone tampon à la frontière, que les femmes traversent au péril de leur vie..

Camilla Panhard, «No Women's Land », édition Les Arènes, collection Documents, janvier 2016

Laurence PECQUEUX est gynécologue, bénévole au sein de l'association Gynécologie Sans Frontières. Au travers de son expérience, Laurence livre des instants de vie, de réalité au plus près des besoins et préoccupations quotidiennes des femmes exilées.

La première mission dans le camp de réfugiés Syriens se situe en Jordanie à 10 km de la frontière syrienne dans un camp géré par l'ONU. Il regroupait principalement les femmes et les enfants. En une année mille accouchements ont été effectués dans le désert, sous les tentes. La mission qui était assignée à GSF consistait à prendre contact avec toutes les associations sur place et à s'appuyer sur l'armée pour les actes de chirurgie. C'était quand même une mission relativement confortable parce qu'elle était sécurisée, malgré les bombardements, les nombreux exercices d'évacuation avec l'armée.

Dans le Nord de la France, les bénévoles de l'association intervenaient sur six des huit camps de migrant-es. Tout était à construire lorsqu'elles sont arrivées sur place, les lieux de consultations étaient extrêmement précaires : dans un camion, une caravane, une salle paroissiale, sous des tentes ou encore dans un squatt. Les conditions étaient plus difficiles qu'en Jordanie.

Les instances françaises n'ont pas aidé à l'installation de l'association, craignant que leur présence ne pérennise les camps et crée un « appel d'air ». De même, l'accueil des réfugiées au sein de l'hôpital public de Calais pouvait être glacial, sous prétexte que les femmes migrantes donnaient une mauvaise image de l'hôpital.

Toute l'aide apportée tenait aux associations et aux bénévoles locaux, l'État s'était totalement désengagé. De même, l'Aide Sociale à l'Enfance et l'UNICEF étaient totalement absents près des très nombreux enfants migrants.

Aujourd'hui donc, la « Jungle » de Calais n'existe officiellement plus et les migrant-es seraient toutes et tous dans des situations confortables au sein de Centres d'Accueil et d'Orientation. On sait pourtant que la plupart sont encore dans des situations très précaires dans des petits camps reconstitués, disséminés. L'aide qui s'était organisée va être mise en difficulté et on peut craindre fortement que les migrant-es et les femmes notamment, ne puissent plus bénéficier de soutien.



FEMMES ET EXTRÊME DROITE

En introduction ont été présentés quelques éléments de sociologie électorale du vote FN, tirés des travaux de Nonna Mayer, avec un focus sur le vote des femmes et le gender gap.

Notre intervenante, Luz Mora, militante de VISA¹, a choisi pour nous parler de l'extrême droite deux thèmes relatifs aux droits des femmes : l'IVG, et les services publics (dont la casse touche particulièrement les femmes).

Alors que Jean-Marie Le Pen soutenait les catholiques anti-IVG, les choses sont moins claires avec sa fille. En 2012, la position du FN était de ne pas revenir sur la loi Veil, mais de dérembourser l'IVG. Et c'est ce que Marion Maréchal-Le Pen a déclaré dans une interview en décembre dernier. Mais sa tante l'a recadrée aussitôt en disant que ce n'étaient plus les positions du parti. On se souvient que le FN employait la notion d'avortement « de confort » ! Dans cette logique, il peut décider de n'en rembourser qu'un. On n'oublie pas non plus le Parlement européen, où Marine Le Pen vote systématiquement les amendements des anti-IVG, comme le statut juridique de l'embryon ou l'interdiction de la pilule du lendemain.



Concernant les services publics, regardons ce qui se passe dans les mairies gérées par l'extrême droite. L'objectif affiché du FN est de « désendetter la ville et baisser les impôts ». Ce genre de politique entraîne des choix budgétaires draconiens, qui débouchent par exemple sur la baisse des subventions aux centres sociaux, voire sur leur fermeture, surtout dans les quartiers populaires. Cela affecte aussi tout ce qui relève de l'aide sociale, le périscolaire, les prix des cantines, l'aide aux devoirs, l'accès à la culture pour les enfants. On a donc une politique anti-pauvres, le FN est bien un parti anti-social !

1- Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes : <http://www.visa-isa.org/>

FONDEMENTS THÉORIQUES DU FÉMINISME

Jules Falquet se définit comme féministe lesbienne, matérialiste radicale, activiste. Professeure à Paris VII, elle dirige un master « genre et travail social ».



Le féminisme est une longue histoire de luttes. Aujourd'hui les discours dominants voudraient nous limiter à des petites luttes pour de petits ajustements, en nous faisant croire que les seules femmes qui souffrent sont celles du sud, les non-blanches. Dans

un contexte où, par exemple, Trump accède au pouvoir, le féminisme est plus que jamais nécessaire.



Nous pouvons mobiliser nos héritages féministes², notamment sur la question des violences, et de l'imbrication des rapports sociaux. Qu'il s'agisse des féministes matérialistes francophones, comme Christine Delphy, Colette Guillaumin, Nicole Claude-Mathieu, Monique Wittig, Paola Tabet, ou des féministes noires américaines, elles ont théorisé les rapports de domination et d'appropriation, et articulé les dimensions de sexe, de classe et de race. L'intersectionnalité concerne tout le monde, on est toutes et tous placé-es dans un ensemble de rapports sociaux. Dans les années 70 aux USA, le collectif Combahee River³ (nommé ainsi en hommage à Harriet Tubman, la « Moïse noire », héroïne de la guerre de Sécession) a été le premier groupe à y réfléchir. Ces femmes, qui n'avaient aucun privilège sur lequel s'appuyer, ont mis en évidence la simultanéité des rapports sociaux, et donc la nécessité de lutter contre racisme, capitalisme et patriarcat sans les séparer, sans hiérarchiser les luttes.



Nous avons toutes et tous une position de sexe, de classe, de race. Il est important d'en avoir conscience, et cela change notre manière d'aborder les luttes.

Les violences sont un instrument de domination, elles ont des origines structurelles, en lien avec le système, qui est généré par des logiques capitalistes, patriarcales et coloniales. Concernant les féminicides qui ont lieu au Mexique depuis plus de 20 ans, il est notable de constater que ces femmes assassinées sont également des prolétaires, et des migrantes. On terrorise cette main d'œuvre pour abaisser son coût ! La lutte contre les violences faites aux femmes peut être instrumentalisée à des fins racistes, comme à Cologne, il faut éviter cette récupération.



Les féministes ont parfois des divergences, ne les gommions pas, mais au contraire confrontons-les pour faire avancer notre mouvement. Pour ne pas nous laisser diviser, unissons par exemple les luttes féministes et anti-racistes contre les violences.

Nina Charlier**



2- Cf. *Pour Elles de janvier 2017*
3- autres féministes Kimberlé Williams Crenshaw (développe le concept d'intersectionnalité) et Audre Geraldine Lorde .

**Nina Charlier a vu sa petite fille, Saskia, naître la 1^e journée du stage.

LES EFFETS DU PROTOCOLE ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Marion Charpenel, ingénieure de recherche CNRS expose la longue liste des lois qui aurait dû fabriquer de l'égalité pro depuis plusieurs décennies. Négociations, obligations, neutralisations, rien n'y fait ! Etudiant les effets des accords égalité dans les entreprises, elle conclut que c'est la pression législative (sanctions) qui pousse à négocier plus que la volonté de réduire les inégalités. Il y a un déni des inégalités, notamment dans les secteurs très féminisés. On se satisfait d'une évolution positive minime même si la situation reste inégalitaire : taux définis comme « acceptables », normes relatives à l'égalité et suivi des actions faibles avec des indicateurs de moyens plutôt que de résultats.



Luce Desseaux (FSU) nous rappelle l'obligation de présenter un rapport de situation comparée (RSC) dans les trois versants de la fonction publique depuis la loi de 2012¹. L'objectif est de mettre en place des actions, une fois identifiés les écarts de rémunération. Cela a pour effet de conscientiser peu à peu mais les avancées sont minimales et les employeurs réticents. Une partie des écarts de rémunération dans la fonction publique reste difficile à expliquer parce qu'on a longtemps pensé que le statut était égalisateur. Déterminer des lignes budgétaires et un calendrier d'actions pour le rattrapage risque d'être long et les politiques d'austérité ne vont pas aider !



Il s'agit de faire de ce protocole un outil opérant : c'est aussi une question de volonté et de priorité en s'appuyant sur la Loi Sauvadet (2012) et l'arrêté du 23 décembre 2013 pour la FPE !

1-C'est la loi de mars 2012 qui crée l'obligation des RSC dans l'ensemble de la FP et pour chaque employeur, à chaque niveau pertinent. La loi Génisson ne parlait que d'un rapport plus général pour la FPE.

Présentation du partenariat entre le Mouvement des femmes de la Confédération des Syndicats Autonome du Sénégal et la FSU

Ce partenariat, soutenu par Solidarité laïque, a démarré en 2012. Il a été initié par N'Deye Diakhité de la CSA. Le 1^{er} atelier a porté sur la lutte contre les stéréotypes, les droits des femmes et le leadership féminin dans les syndicats.

En 2014, l'atelier réunissait des femmes du secteur informel en milieu rural avec pour objectif de promouvoir le travail décent et renforcer l'autonomisation financière des femmes en grande précarité.

L'atelier qui s'est tenu en 2015 portait sur l'accès des femmes aux instances de décision et de représentation dans les instances de la CSA : il a abouti à des propositions de modification des statuts² et du règlement intérieur. Mises en confiance par cet atelier, 4 femmes ont brigué un poste de responsabilité dans leur syndicat et y ont été élues.

L'objectif principal de l'atelier 2016 était de renforcer les compétences des femmes en management des organisations. Il était pris en charge à la fois par le secteur international et par le secteur Femmes de la FSU, qui a animé un atelier « Femmes et syndicalisme ». A l'issue d'un travail d'analyse du contenu des *Pour Elles*, il a été décidé de produire un 4 pages. C'est avec une grande fierté que ces femmes ont pu le distribuer à l'entrée du Congrès de la CSA, qui se tenait 2 jours plus tard.

2- Ajout à l'article 5 : la CSA a vocation à promouvoir les jeunes et les femmes dans la confédération en vue de leur autonomisation et à intégrer les questions de genre dans toute définition de politiques et de stratégies

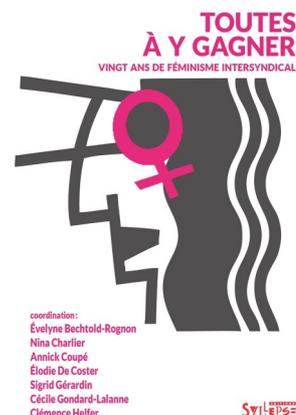


20 ANS DES JOURNÉES INTERSYNDICALES FEMMES

Un livre magnifique sur vingt ans de féminisme intersyndical reprend ce long travail commun qui au quotidien place au premier plan la question des droits des femmes : un heureux mélange d'analyses « universitaires », de témoignages et de réflexions de syndicalistes, d'ici ou d'ailleurs. Travail de mémoire avec 65 contributions retenues de ces 20 ans de stage en mars organisés par des militantes de la CGT, de la FSU et de Solidaires et qui réunissent chaque année 300 à 400 personnes issues du militantisme syndical, associatif, politique et du monde de la recherche.

Le parti pris de l'ouvrage est de partir des inégalités vécues par les femmes sur les lieux de travail, en les reliant aux inégalités existantes dans tous les domaines de la vie sociale et personnelle des femmes. Il s'agit bien de voir comment la domination patriarcale s'exerce sur des vies entières et comment l'engagement syndical peut relier inégalités sociales et inégalités de genre.

Toutes à y gagner est une promesse enfin : ne jamais abandonner l'espoir. Les contributrices l'affirment : quels que soient les vents contraires, il est toujours possible d'étonner la catastrophe et de dégager la route vers un monde différent, où femmes et hommes pourront vivre en égaux, plus libres et plus heureux.



coordination :
Évelyne Bechtold-Rognon
Nina Charlier
Annick Coupé
Élodie De Coster
Sigrid Gérardin
Cécile Gondard-Lalanne
Clémence Helfer

